



PROCES VERBAL
de la 29^{ème} Assemblée Générale Electronique
21 septembre 2020
07500 Guilherand Granges

Nombre de votes enregistrés :

Le fait que nous ayons indiqué que les non-réponses soient considérées en votes d'abstention, il y a 262 votes enregistrés.

L'article 11-3 des statuts précise que pour délibérer valablement le quart de ses membres doit être présent à l'assemblée générale.

Le quota des votes est atteint, l'assemblée générale est valide.

Mot d'accueil :

Le président Jean Pierre SAUPIN remercie toutes les personnes qui ont participé aux votes, il remercie également l'ensemble des bénévoles du club pour leur engagement tout au long de la saison 2019/2020.

Vote n° 1 : Adoption du Procès verbal de l'assemblée générale 2018/2019.

Résultat des votes : Contre : 0 – Abstention : 229 – Pour : 33

Le procès verbal de la saison 2018/2019 est adopté.

Rapport Moral :

Le Rapport Moral de la saison 2019/2020 a été envoyé à tous les adhérents par courriel.

Vote n°2 : Adoption des bilans et rapports, sportif, arbitrage, discipline, service civique et partenaires.

Résultat des votes : Contre : 0 – Abstention : 229 – Pour : 33

Les bilans et rapports sont adoptés.

Vote n°3 : Compte de Résultats Financier 2019/2020 ;

Le rapport financier a été rédigé par le Trésorier, Mr Alain TOURNIAIRE.

Résultat des votes : Contre : 0 – Abstention : 230 – Pour : 32

Le Compte de Résultat Financier est adopté.

Vote n° 4 : Candidature au Conseil d'Administration du HBGG.

Six personnes sont candidates.

Résultats des votes :

Nathalie COURTIAL :	Contre : 4 – Abstention : 232 – Pour : 26
Dominique MERY :	Contre : 0 – Abstention : 231 – Pour : 31
Philippe EHRHARDT :	Contre : 4 – Abstention : 232 – Pour : 26
Damien LAPOTRE :	Contre : 0 – Abstention : 231 – Pour : 31
Marc PEYROT :	Contre : 0 – Abstention : 231 – Pour : 31
Eric ROUAULT :	Contre : 0 – Abstention : 229 – Pour : 33

Toutes les personnes candidates sont élues, et rejoindront les cinq membres en cours de mandat. Le conseil d'administration 2020/2021 sera de 11 personnes et donc en effectif complet.

Les membres du Conseil d'Administration se réuniront le 7 octobre 2020, pour définir les membres du Bureau Directeur et nommer le président, secrétaire, trésorier et autres fonctions jugées utiles.

Vote n° 5 : Budget Prévisionnel 2020/2021 :

Le budget est présenté par Alain TOURNIAIRE, trésorier et fait apparaître un budget en équilibre de 153 216€.

Résultat des votes : Contre : 0 – Abstention : 229 – Pour : 33

Le budget prévisionnel est adopté.

Prix des cotisations saison 2020/2021 :

Du fait de la saison interrompue brutalement en mars dernier, le club a souhaité geler les prix des cotisations. Le tarif 2020 /2021 est donc identique à celui de la saison précédente.

Le détail des coûts de cotisation a été affiché lors de l'assemblée générale 2019/2020.

Au travers du budget prévisionnel, les tarifs 2020/2021 sont approuvés.

Avec cette assemblée générale électronique 2019/2020, il n'a pas été possible de procéder à une mise à l'honneur.

Toutefois, il faut souligner et féliciter notre équipe Seniors 2 pour son accession en championnat Excellence régionale AURA. Grand bravo à toute l'équipe et à leur coach.

Avant de conclure, je voudrais remercier particulièrement Madame Sylvie GAUCHER, Maire de Guilhaud-Granges et conseillère départementale, Monsieur Mathieu DARNAUD, Sénateur de l'Ardèche, Monsieur Olivier AMRANE, conseiller régional et la Région AURA, Monsieur Christian FEROUSSIER vice-président chargé des sports au Département de l'Ardèche pour leurs aides et leurs soutiens.

Je veux également remercier Monsieur André COQUELET, Maire adjoint chargé des sports et président de l'OMS, et le service des sports pour sa collaboration.

N'oublions pas tous nos Partenaires privés pour leurs précieux soutiens, qu'ils en soient vivement remerciés.

Procès verbal rédigé par : Alain TOURNIAIRE, rapporteur de l'assemblée générale électronique

Fait à Guilhaud Granges, le 29 septembre 2020.

Le rapporteur de l'assemblée générale
Alain TOURNIAIRE

Le président du HBGG
JP SAUPIN